

LES PERSONNELS BIATSS

Les personnels BIATSS jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur, en soutenant les activités de recherche, d'enseignement et de diffusion des connaissances.

Ces personnels dépendent du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et peuvent être gérés par le Rectorat ou le Ministère.



LES DIFFÉRENTES FILIÈRES

- **des bibliothèques :**
Concerne le personnel des bibliothèques universitaires et de documentation.
- **ITRF (Ingénieurs et techniciens de recherche et de formation) :**
Englobe les ingénieurs, techniciens et assistants qui participent au soutien des activités d'enseignement et de recherche.
- **AENES (personnels d'Administration de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur) :**
Regroupe le personnel qui assure les tâches administratives dans les établissements (gestion, secrétariat, ressources humaines, etc.).
- **Sociale et de santé :**
Comprend les infirmiers, assistants sociaux et médecins des services universitaires.



- LES CATÉGORIES ET GRADES :**
Les grades sont répartis en 3 catégories hiérarchiques (A, B, C) :
- Catégorie A (Fonctions d'encadrement et de conception) :**
- **Filière AENES :** Administrateur H/F, Attaché d'administration H/F
 - **Filière ITRF :** Ingénieur de recherche H/F, Ingénieur d'études H/F, Assistant ingénieur H/F
 - **Filière des bibliothèques :** Conservateur des bibliothèques H/F, Bibliothécaire H/F
 - **Filière sociale et de santé :** Médecin de prévention H/F, Assistant de service social H/F, Conseiller technique de service social H/F, Infirmier de l'Éducation nationale H/F,
- Catégorie B (Fonctions d'application et d'encadrement intermédiaire) :**
- **Filière AENES :** Secrétaire Administratif de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur H/F
 - **Filière ITRF :** Technicien de recherche et de formation H/F
 - **Filière des bibliothèques :** Bibliothécaire assistant spécialisé H/F
- Catégorie C (Fonctions d'exécution) :**
- **Filière administrative :** Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur H/F
 - **Filière ITRF :** Adjoint technique de recherche et de formation H/F
 - **Filière des bibliothèques :** Magasinier des bibliothèques H/F



LES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION :

- Les agents BIATSS peuvent évoluer dans leur carrière via :
- des concours internes,
 - des concours externes,
 - des promotions selon leur ancienneté et leur mérite : liste d'aptitude et tableau d'avancement,
 - des examens professionnels,
 - des mobilités internes ou externes pour monter en compétences.

La fonction publique est riche de formations spécifiques pour monter en compétence dans leur domaine ou développer des compétences transverses



LES RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État
Décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 relatif aux personnels des bibliothèques
Décret n° 85-1535 du 31 décembre 1985 portant statut particulier des ingénieurs et des personnels techniques de recherche et de formation du ministère de l'Éducation nationale
Décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 relatif aux conditions de recrutement des agents publics de l'État.
Décret n° 2008-836 du 22 août 2008 relatif à la mobilité des fonctionnaires



<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/presentation-des-metiers-itrf-45951>
<https://www.education.gouv.fr/promotions-des-personnels-administratifs-sociaux-et-de-sante-ass-322861>
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/personnels-des-bibliotheques-50189>